



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Conseil Communautaire du

06 novembre 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Présents : Jacques FRANCOU, Monique BARTHÉLÉMY, Alexandra BUTEL, Jacqueline PUGET, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Serge EYSSERIC, Claude DUBUT, Bernadette SAUDEMONT, Alain BOYOD, Josette REVOUX, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Gérald GRIFFIT, Alain LAURENS, Robert PAUCHON, Georges LESBROS, Rémy FREY,

Absents et excusés : Françoise PINET, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Roger AQUINO, Fabien GASCARD, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre GAUTHIER, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, TOUSSAINT Rajaa

Pouvoirs : Françoise PINET donne pouvoir à Alain BOYOD, Mallorie BOURGOGNE donne pouvoir à Josette REVOUX, Jean-François CONTOZ donne pouvoir à Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre GAUTHIER donne pouvoir à Jacques FRANCOU, Jean BANAL donne pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET,

Secrétaire de séance : est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT : Gérald GRIFFIT.

Le procès-verbal de la séance du 09 octobre 2023 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

Nombre de votants :

- Délibération n°2023 / 114 : 24 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2023 / 115 : 24 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2023 / 116 : 24 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2023 / 117 : 24 présents, 5 pouvoirs *Mr Georges LESBROS étant maire de Montmaur et propriétaire de la parcelle, il ne participe pas au vote de la délibération*
- Délibération n°2023 / 118 : 24 présents, 5 pouvoirs *Mr Georges LESBROS étant maire de Montmaur et propriétaire de la parcelle, il ne participe pas au vote de la délibération*
- Délibération n°2023 / 119 : 24 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2023 / 120 : 24 présents, 5 pouvoirs *Mr Olivier REGORD étant intéressé, il ne participe pas au vote de cette délibération*
- Délibération n°2023 / 121 : 24 présents, 5 pouvoirs

La Mèretière – Maison du Territoire Buëch-Dévoluy

7 rue de la Tuilerie - 05400 Veynes - Tél : 04 92 58 02 42 - accueil@ccbd.fr - www.ccbuechdevoluy.fr

- Délibération n°2023 / 122 : 24 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2023 / 123 : 24 présents, 5 pouvoirs

N° Délibération	OBJET	VOTE	OBSERVATIONS
114 / 2023	Désignation du secrétaire de séance	À l'unanimité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
115 / 2023	Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 09 octobre 2023	À l'unanimité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
116 / 2023	Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire	À l'unanimité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
117 / 2023	Projet de crédit-bail immobilier avec la société Alpes Bois Collage	A la majorité	21 voix POUR, 7 voix CONTRE, 1 Abstention
118 / 2023	Acquisition de la parcelle AZ n°418 à la commune de Montmaur pour le projet Alpes Bois Collage	A la majorité	25 voix POUR, 4 voix CONTRE, 0 Abstention
119 / 2023	Inventaire des Zones d'Activités Economiques dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021	A la majorité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
120 / 2023	Aide aux transports scolaires année scolaire 2023/2024	A la majorité	25 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 Abstentions
121 / 2023	Attribution de l'accord cadre pour la fourniture de colonnes semi-enterrées, de colonnes aériennes, de colonnes biodéchet et de benne de 9 m3	A l'unanimité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
122 / 2023	Recapitalisation de la SPL « Buëch- Dévoluy »	A l'unanimité	29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
123 / 2023	Création d'un emploi fonctionnel de direction	A la majorité	13 voix POUR, 9 voix CONTRE, 7 Abstentions

Toutes les délibérations et leurs annexes seront consultables au siège de la CCBD, La Mèretière 7 rue de la Tuilerie, 05400 VEYNES et sur le site internet de la CCBD, au plus tard dans un délai de 15 jours suivant cette publication.

Le président,

Michel RICOU-CHARLES